



Communauté de communes

Finances – Economie – Emploi  
Formation et Chambres consulaires

**OBJET : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2025**

### EXPOSE

L'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que, dans l'attente de l'adoption du budget, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

L'autorisation accordée par l'assemblée délibérante doit alors préciser le montant et l'affectation des crédits.

Pour ce qui concerne le budget principal, il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Budget principal	Rappel crédits votés BP 2024	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget principal
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	237 000,00 €	59 250,00 €	55 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	633 000,00 €	158 250,00 €	155 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	662 750,00 €	165 687,50 €	165 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	15 113 223,34 €	3 778 305,84 €	2 500 000,00 €
27 – autres immobilisations financières	20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « SICTOM (TEOM) », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

SICTOM	Rappel crédits votés BP 2024	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	470 000,00 €	117 500,00 €	115 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	3 818 431,96 €	954 607,99 €	950 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « ordures ménagères REOM », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

REOM	Rappel crédits votés BP 2024	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	10 000,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	40 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	267 735,88 €	66 933,97 €	65 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Immobilier d'entreprises », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

Immobilier d'entreprises	Rappel crédits votés BP 2024	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	30 000,00 €	7 500,00 €	7 500,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	366 892,30 €	91 723,08 €	85 000,00 €

Pour ce qui concerne le budget annexe « Office de Tourisme Intercommunal », il vous est proposé de solliciter les crédits suivants :

OTI	Rappel crédits votés BP 2024	Montant maximum 25%	Montant sollicité sur le budget annexe
20 – immob. incorporelles (études, logiciels, ...)	17 500,00 €	4 375,00 €	4 000,00 €
21 – immob. corporelles (matériel, mobilier, outillage, ...)	20 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
23 – immob. en cours (travaux, constructions, avances,...)	19 923,11 €	4 980,78 €	4 500,00 €

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation et Chambres consulaires » réunie le 3 décembre dernier.

**DECISION**

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire autorise M. le Président ou M. le Vice-Président délégué, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal et des budgets annexes SICTOM (TEOM), Ordures ménagères REOM, immobilier d'entreprises et Office de Tourisme Intercommunal dans la limite des crédits indiqués ci-dessus.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

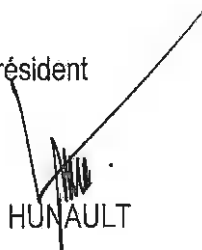
Fait et délibéré à Châteaubriant,  
Le 12 décembre 2024

La secrétaire de séance



Lucie PAUL

Le Président



Alain HUNAULT

AR-Préfecture

044-200072726-20241213-12-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2024

Publication le : 13-12-2024

Conseil Communautaire du 12



Le Président,



Alain HUNAULT

## Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant–Derval se sont réunis à Châteaubriant – au siège de la communauté de communes- sur convocation adressée le cinq décembre deux mille vingt-quatre et sous la Présidence de M. Alain HUNAUT.

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Matthieu HAMARD	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAUT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI			X	P	Mme Catherine CIRON
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL			X	P	M. Elias AMIOUNI
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO			X	P	Mme Catherine LE HÉCHO
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY	X				
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON			X	P	Mme Béatrice PIERRISNARD
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Franck DELAMARRE			X		
JUIGNE DES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				

LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				
LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY	X				
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL			X		
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN			X		
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER	X				
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Olivier POIRIER	X				
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX	X				
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	Mme Anita BONNIER	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET			X	P	M. Daniel RABU
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER		X			
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY			X	P	Mme Martine CHEVALIER
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	M. Didier PAITIER			X		
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT			X	P	M. Alain GUILLOIS

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

AR-Préfecture

044-200072726-20241213-12-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 13-12-2024

Publication le : 13-12-2024



Le Président,

Alain HUNAUULT